

République Française
Département de la Gironde
Arrondissement de Langon
MAIRIE
DE CAUVIGNAC
33690

Tél : 05.56.25.50.55
Fax : 05.56.25.41.15
e-mail : mairie.cauvignac@gmail.com
Secrétariat ouvert au public:
Lundi et jeudi : 13h30 – 17h30.
Mardi : 9 h 00- 11 h 30

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de Cauvignac le

Mercredi 7 Juillet 2021 à 18h30 en session ordinaire.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 6 Mai 2021,
- Appel d'offre concernant les travaux du logement communal,
- Cimetière,
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Cauvignac, le 01/07/2021

Le Maire,
Nicole COUSTET



SEANCE DU MERCREDI 7 JUILLET 2021 :

Le sept juillet deux mille vingt et un à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Nicole COUSTET, Maire.

Présents : Mmes et Ms. COUSTET Nicole, LOVATO Arlette, SULLETIS Alain, FRANCO Sophie, MOREAU David, VIROULEAU Philippe, ROCHE Sophie, JOURDAN Gérald, LARRERE Valentin et VASSEUR Jean-Michel.

Excusé : Mr ZAGO Cédric.

Secrétaire de séance : Mr David MOREAU

Approbation du procès-verbal du 6 Mai 2021.

Le procès-verbal de la réunion du 6 Mai 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Cimetière.

Visite des travaux du cimetière.

Madame le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour deux délibérations supplémentaires, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Appel d'offre démolition et construction d'un logement locatif communal.

Madame le Maire propose de faire le point sur les candidats reçus dans le cadre des consultations lancées pour la maîtrise d'œuvre des travaux de démolitions et construction d'un logement :

- De compléter le rapport des analyses des offres,
- L'architecte Atelier CPA a été retenue à l'unanimité des membres présents.
- Ci-joint le rapport (en annexe)

Délibération n° 2021/011 : Constitution et adhésion au groupement de commandes entre la Communauté de communes du Bazadais et les communes membres concernant les travaux de voirie [2022 – 2026]

Mme le Maire ne prend pas partie au vote.

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L2113-6, L2113-7 et R2332-15.

Considérant que le Code de la commande publique offre la possibilité aux acheteurs publics d'avoir recours à des groupements de commandes, qui ont vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

Considérant que la Communauté de communes du Bazadais et ses communes membres présentent des besoins similaires en matière de travaux de gros entretien de la voirie et de création de voiries.

Dès lors, il apparaît nécessaire de constituer un groupement de commandes afin :

- de sélectionner un prestataire commun en charge de réaliser des études et de piloter des travaux de voirie (gros entretien et création de voiries) ;
- de sélectionner un prestataire commun en charge de réaliser des travaux de gros entretien de la voirie ;
- de sélectionner un prestataire commun en charge de réaliser des travaux de création de voiries.

Il est proposé au conseil municipal :

- De valider la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de communes du Bazadais et les communes membres intéressées concernant des travaux de voirie, et d'y adhérer ;
- De désigner la Communauté de communes du Bazadais en tant que coordinatrice du groupement de commandes de travaux de voirie ;
- D'approuver la convention précisant le fonctionnement et les obligations des membres du groupement de commandes de travaux de voirie ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer ladite convention.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité la proposition de la présente délibération.

Délibération n° 2021/012 : Convention d'animation temps libre multisports 2021-2022 avec la Communauté des Communes du Bazadais.

Mme le Maire explique que la Communauté des Communes du Bazadais a mis en place un temps libre multisports dans les communes.

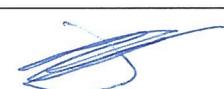
La commune de Cauvignac, va recevoir une activité sportive du 04/01/2022 au 10/02/2022 les jeudis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes de Cauvignac, pour 6 séances de gym douce.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité la proposition de la présente délibération.

Questions diverses.

- Composteur : faire un petit message aux habitants pour la formation du composter et du broyeur et à l'issu de cette formation un composter offert.
- Décoration de Noël : nous avons eu une proposition de décoration de Noël pour la salle des fêtes, le devis a été accepté à l'unanimité.

La séance est clôturée par Madame le Maire à 20h00.

COUSTET Nicole	
FRANCO Sophie	
JOURDAN Gérald	
LARRERE Valentin	
LOVATO Arlette	
MOREAU David	
ROCHE Sophie	
SULLETIS Alain	
VASSEUR Jean-Michel	
VIROULEAU Philippe	

COMMUNE DE CAUVIGNAC

MARCHES PUBLICS

RAPPORT D'ANALYSE DES OFFRES

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

La commune de CAUVIGNAC

B - Objet de la consultation

Maîtrise d'œuvre pour la démolition et construction d'une maison d'habitation communale à Cauvignac.

C - Déroulement de la consultation

(Reprendre les éléments figurant dans le règlement de consultation)

■ Publicité : Démat ampa le 27/05/2021

(Indiquer la date, les références et l'organe de publication de chaque avis d'appel public à la concurrence.)

■ Date et heures limites de réception des offres : 28/06/2021 à 17h30.

■ Délai de validité des offres : 120 jours

■ Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : Non OU Oui
(Cocher la case correspondante.)

D - Examen des offres.

■ Nombre de plis reçus : 2

- dans les délais : (nombre) : 2
- hors délais : 0

■ Liste des offres reçues :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	Atelier CPA
2	PRADAL Christian

(*) Numéro d'ordre d'arrivée du pli figurant dans le registre des dépôts (formulaire OUV1).

(**) Préciser l'adresse du siège social du candidat individuel ou du mandataire si elle est différente de celle de l'établissement.

■ Elimination des offres

NEANT

E - Analyse des offres

- Rappel des critères de sélection des offres et de leur pondération, tels qu'ils figurent dans le règlement de consultation)

Critère n°1

- **Valeur technique (70 points):** appréciée sur la base des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de cette mission par rapport aux points précisés ci-après :

Critère n°2

- **Le Prix (30 points)**

Note offre considérée = $30 * \frac{\text{Montant le plus bas (hors offre Anormalement basse)}}{\text{Montant de l'offre considérée}}$

La note finale maximale est de 100 points.

E4 – Examen des critères de sélection

Critère n°1 : Valeur technique

candidats	Observations	Note sur 70
ATELIER CPA	Dossier bien argumenté avec bonne compréhension du projet, associé avec un groupe d'ingénieurs dirigeants. Enormément de constructions qui correspondent au profil recherché : logements individuels et locatifs, tout type de logement, bâtiment ancien, maison BBC, RT2012, construction atypique. Déplacement de l'architecte sur site pour visualiser le projet.	65
CHRISTIAN PRADAL	Maison habitation avec style, construction dans le secteur, Un seul prestataire	50

Critère n°2 : Prix

Sans la mission complémentaire OPC

Candidats	Offres	Note sur 30
ATELIER CPA	19 425,00	27
CHRISTIAN PRADAL	17 760,00	30

Avec la mission complémentaire OPC

Candidats	Offres	Note sur 30
ATELIER CPA	23 425,00	25
CHRISTIAN PRADAL	19 620,00	30

E5 - Classement des offres avant négociation

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer à chaque candidat la note et classement indiqués dans le tableau ci-dessous.

- Sans la mission OPC

N°de classement des offres examinées	Nom soumissionnaire	Note prix	Note technique	Note globale sur 100
1	ATELIER CPA	27	65	92
2	CHRISTIAN PRADAL	30	50	80

- Avec la mission OPC

N°de classement des offres examinées	Nom soumissionnaire	Note prix	Note technique	Note globale sur 100
1	ATELIER CPA	25	65	90
2	CHRISTIAN PRADAL	30	50	80

F - Proposition d'attribution

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre au soumissionnaire suivant :

(Indiquer ci-dessous le candidat qu'il est proposé de retenir pour le lot identifié.)

■ Identité du soumissionnaire retenu

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

■ Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 19 425,00 €
- Montant TTC : 23 310,00 €

■ Motifs du choix de l'offre proposé

G - Proposition de d'abandon de la procédure

Après examen des offres, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'abandonner la procédure pour les motifs suivants :

et de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

(Cocher la case correspondante.)

- un appel d'offres ;
- un marché négocié ;
- une procédure adaptée ;
- un dialogue compétitif.

H - Signature du responsable du service chargé de l'analyse des offres.

A Cauvignac, le 10/08/2021

Signature

Le Maire,
Nicole COUSTET